

Fonds conservés à l'annexe

Les documents issus des services suivants sont conservés à l'annexe.

Pour les consulter, il est nécessaire de les réserver à l'avance :

- jusqu'au lundi, 17h30, pour une consultation à partir du mardi, 13h30
- jusqu'au jeudi, 11h45, pour une consultation le jour même, à partir de 13h30

ARCHIVES MODERNES
<ul style="list-style-type: none">• Plans du cadastre parcellaire (3 P)
ARCHIVES CONTEMPORAINES
Conseil Général
<ul style="list-style-type: none">• Services du Conseil Général, sauf :<ul style="list-style-type: none">• Secrétariat des Assemblées• Enfants placés
Préfecture
<ul style="list-style-type: none">• Services de la Préfecture, sauf :<ul style="list-style-type: none">• Cabinet du Préfet• Secrétariat général• Service des relations avec les collectivités• Service des aides financières
<u>cas particulier</u> <ul style="list-style-type: none">• Étrangers et naturalisations (les versements 1084 W et 1447 W sont conservés à Saint-Germain ; les autres sont à l'annexe)• Service du développement durable (les versements 3 W, 1066 W, 1129 W, 1145 W, 1167 W et 1212 W sont conservés à Saint-Germain ; 1234 W et 1321 W sont à l'annexe)• Sous-préfectures (le versement 1102 W, non classé, est conservé à Saint-Germain)
Services fiscaux
<ul style="list-style-type: none">• Tous services (dont les plans cadastraux), sauf :<ul style="list-style-type: none">• Conservations des hypothèques• Bureaux de l'enregistrement
Sécurité et défense
<ul style="list-style-type: none">• Service départementale d'Incendie et de Secours (SDIS)• Compagnie républicaine de Sécurité n° 44 (Joigny)• Renseignement généraux• Direction départementale de la Sécurité publique (DDSP) :<ul style="list-style-type: none">• Commissariats (sauf les versements 1091 W, 1347 W et 1445 W, conservés à Saint-Germain)

Éducation et culture
<ul style="list-style-type: none"> • Inspection académique • Établissements scolaires (écoles, établissements publics locaux d'enseignement) • Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Affaires sociales et santé
<ul style="list-style-type: none"> • Organismes privés chargés de missions de service public : CAF, URSSAF, ANPE puis Pôle Emploi
Justice
<ul style="list-style-type: none"> • Tribunaux autres que Cour d'assises (sauf minutes) • Établissements pénitentiaires : <ul style="list-style-type: none"> • maisons d'arrêt • centre de détention
Territoires
<ul style="list-style-type: none"> • Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (sauf le versement 1421 W conservé à Saint-Germain) • Direction des Services vétérinaires • Direction départementale de l'Équipement (DDE) • Service de la navigation (Sens) • Office national des forêts • Reconstruction : délégation Yonne-Seine-et-Marne • Service régional de la statistique agricole (Dijon) • ONIVIN • ONIC • Unité territoriale de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL – anciennement DRIRE)
Économie – finances - industrie
<ul style="list-style-type: none"> • Trésoreries • La Poste • Banque de France
OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS
<ul style="list-style-type: none"> • Minutes notariales postérieures à 1891 (inclus)
ARCHIVES COMMUNALES DEPOSEES (4E/E-Dépôt)
<ul style="list-style-type: none"> • Archives modernes (sauf état civil, plans cadastraux et plans d'alignement conservés à Saint-Germain)
BIBLIOTHEQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Journal officiel (sauf les 5 dernières années conservées à Saint-Germain)